

Image not found or type unknown



Echanges transfrontaliers d'informations relatives aux infractions routières

Actualité législative publié le **01/07/2019**, vu **988 fois**, Auteur : [Me Erika THIEL](#)

Petit rappel des pays pratiquant avec la France l'échange d'informations relatif aux infractions au code de la route.

Petit rappel des pays pratiquant avec la France l'échange d'informations relatif aux infractions au **code de la route**.

Depuis le 24 juin, deux nouveaux pays s'ajoutent à cette liste : l'Irlande et la Suède, ce qui porte à 19 le nombre de pays avec lesquels cet échange réciproque se pratique.

Selon les statistiques, le pourcentage d'infractions commises par des véhicules étrangers s'élève à 21%, ces derniers ne représentant pourtant que 5% à 6% du trafic.

>>>> THIEL-AVOCAT.FR <<<<